

## Plan Urgence Solidarités

**Après la crise du Covid19, plus que jamais le besoin de solidarité est important.**

Si la crise sanitaire du Covid19 a touché l'ensemble de la population, elle a été durement vécue par les personnes vulnérables. Les personnes isolées l'ont été davantage, celles aux revenus modestes ont été précipitées dans des conditions de pauvreté, celles à la santé fragiles ont eu besoin de soins et d'attention.

**Malgré les amortisseurs sociaux existants, cette crise a aggravé la précarité.**

La ville doit contractualiser avec le département, collectivité à compétence sociale, pour coordonner les interventions qui rythment tous les étapes de la vie et en particulier sur les temps de transition (enfance, adolescence, seniors, ...).

La liste Besançon par Nature, dans son programme avait déjà prévu un nombre important de mesures pour une ville plus solidaire et accompagnante. Avec cette crise, ces mesures ont été renforcées et priorisées pour répondre à l'urgence.

**Certaines de ces mesures seront prises dans les 6 premiers mois de notre mandat.**

### Les principales actions de solidarité de Besançon par Nature

#### **Aides, droits et insertion : lutte quotidienne contre la précarité.**

La crise du covid a accru les inégalités et la pauvreté de manière cruelle, la ville et le CCAS avec les associations doivent renforcer les dispositifs permettant de limiter cette fracture sociale. Nous réaliserons dès le début de mandat un état des lieux de l'action des structures existantes, de leurs moyens et de leurs finances.

*Très rapidement*

- **Mise en place d'un bus des services / accès aux droits** qui circule dans les quartiers et dans le Grand Besançon.
- **Reconnaissance de l'engagement bénévole** (citoyens d'honneur, valorisation économique,...) *avec un focus particulier sur l'engagement durant cette période de Covid, notamment vis à vis de la distribution alimentaire.*
- **Soutien accru aux structures d'insertion** en particulier via les clauses d'insertion dans les marchés publics.

- **Création d'une conférence des citoyens sur l'alimentation** en agrégeant toutes les initiatives (antennes sociales, maisons de quartiers, maisons de santé, restauration collective) pour être au plus près de la population, en liaison avec le Projet alimentaire territorial de la Communauté Urbaine.
- **Valorisation d'une coopérative plateforme de livraison de repas** afin d'apporter une protection sociale à ses membres, à l'image de ce qui se fait à Grenoble.

#### *A plus long terme*

- **Expérimentation locale autour du dispositif « zéro chômeurs »** de longue durée, afin qu'il leur soit complémentaire et non concurrentiel.
- **Conférence annuelle de l'emploi et de l'insertion** : un rendez-vous avec les établissements pour une meilleure communication de leurs attentes et besoins en correspondance avec les emplois disponibles et les compétences des personnes employables.
- **Renfort et coordination des rencontres emploi insertion** dans les quartiers et les secteurs géographique de Grand Besançon
- **Proposition aux élus des communes** du Grand Besançon de produire **une analyse des besoins sociaux** (ABS) à l'échelle de la communauté urbaine.
- **Soutien aux dispositifs d'accompagnement** (permis de conduire, garage solidaire, écrivain public, défenseur des droits, alphabétisation, lutte contre l'illectronisme...).
- **Création et maintien de plusieurs ressourceries** (réemploi solidaire) à raison d'au moins une pour 25 000 habitants.
- **Valorisation le réseau des épiceries solidaires** et tout particulièrement avec les acteurs associatifs et les citoyens. Initier une coopérative de production locale.

## **Donner une place d'acteur social aux jeunes**

Les jeunes et les étudiants en particulier ont été durement touchés pendant cette crise (plus de repas du CROUS, difficulté de trouver des jobs d'été ou petits jobs,...).

La jeunesse avait été déclarée comme une priorité par Besançon par nature : elle devient une urgence.

#### *Très rapidement*

- **Expérimentation d'un dispositif d'accompagnement pour les jeunes en grande précarité** qui ne bénéficient d'aucun soutien (formation + aide financière). Voir ci-dessous.
- **Pack Rentrée solidaire**: mise à disposition de produits de première nécessité. Environ 200 étudiants par an.
- **Soutien à une Agoraé (épicerie sociale et solidaire étudiante**, denrée sèches et denrées non sèches) porté par une association sur le campus de Bouloie.
- **Information sur les aides existantes** à la prise en charge des impayés de loyer des jeunes liés à la crise sanitaire.

### *A plus long terme*

- **Actualisation du plan local de lutte contre la précarité des jeunes** : ouverture d'un espace santé, épicerie solidaire étudiante, rencontres professionnelles jeunesse, portail jeunesse (CRIJ), banque de stage, parrainages charte de la diversité, parcours « micro crédit », aide permis de conduire, comité local d'aide aux projets, recherche de jobs d'été et d'emplois étudiants
- **Mobilisation locale pour légiférer l'encadrement des loyers** (conventionnement pour des logements « jeunes » spécifiques avec les bailleurs sociaux).
- **Soutien à Habitats jeunes** (Foyers jeunes travailleurs) en lien avec les collectivités partenaires (région et département) et étude d'une nouvelle structure sur l'ouest bisontin.

## **Prendre soin de nos anciens et rompre l'isolement**

Aujourd'hui dans la crise que nous traversons, redonner confiance aux seniors est une clé pour retrouver une cohésion sociale et se tourner vers l'avenir. Pour cela nous serons imaginatifs en les intégrant dans nos propositions, sans oublier les proches. Les seniors souffrent souvent d'isolement, et la période de confinement a été particulièrement éprouvante pour eux. Notre société doit évoluer en prenant en compte les personnes fragiles et dépendantes, dans leur fonctionnement. La ville et le CCAS mettront en place et soutiendront toutes les initiatives de soutien à nos aînés.

### *Très rapidement*

- **Dispositif « Proxim'âge » pour répondre aux premières difficultés de dépendance** (voirie, logement, transports, sécurité, accompagnement, santé).
- **Lutte contre l'isolement social** en dynamisant le lien entre les maisons de quartier et les résidences autonomie.
- **Éducation au numérique** : dotation en appareils numériques, permettant la visioconférence afin d'aider à garder le lien avec des proches, avoir à disposition une culture accessible par le numérique,...

### *A plus long terme*

- **Renfort des liens intergénérationnels dans toutes les actions** : habitats participatifs et intergénérationnels, parrainage intergénérationnel favorisant les activités culturelles ou sportives, soutien à l'entraide et la solidarité intergénérationnelle,...
- **Valorisation de la maison des seniors** en s'appuyant davantage sur elle pour mener des actions auprès des publics seniors et intergénérationnels.
- **Développement du portage du livre à domicile aux personnes âgées et isolées** dans tous les quartiers, et initiation d'une action culturelle dans les résidences autonomies et clubs des aînés.

## Personnes sans domicile fixe et migrants : ne laisser personne sur le chemin.

Les personnes en très grande précarité ont souvent perdu les seules ressources minimum qu'elles avaient pendant la crise. L'accompagnement collectif immédiat est une nécessité vitale pour elles il faut agir sur le long terme

*Très rapidement*

- **« Grenelle » avec les parties prenantes de ce dossier** afin de bien cibler les besoins.
- **Soutien actif auprès des associations d'accueil** au lendemain de la crise.
- **Adhésion dans les 6 premiers mois à la charte ANVITA** et au Réseau national des villes et territoires accueillants. (un point d'accueil facile à identifier dès l'arrivée des personnes, pour informer, s'orienter).
- **Renforcement de l'aide alimentaire en période estivale**
- **Réflexion sur l'ouverture d'espaces temporaire d'urgence** des sans abris

*A plus long terme*

- **Etude pour la place des chiens dans les centres d'accueil** de personnes sans domicile fixe.
- **Usage de boîte à lettres / casier** pour la domiciliation et la protection des biens des personnes sans domicile.
- **Ouverture de locaux pour l'accueil de jour.**

## Logements / Mobilités: être logé, être mobile, ne pas être isolé !

La problématique du logement reste une priorité de l'action sociale de nos collectivités. En période de crise le risque de ne pas avoir de logements décents s'accroît, c'est pourquoi nous devons renforcer les dispositifs d'accompagnement.

*Très rapidement*

- **Proposition, suite au covid, aux bailleurs sociaux de suspendre les loyers** pendant deux mois et création d'un fonds pour soutenir les bailleurs sociaux qui en ont besoin.
- **Travail avec les associations sur le point conseil budget qui a pour objectif de prévenir le surendettement et la précarité.** Possibilité d'une permanence à maison des services au public

*A plus long terme*

- **Favorisation de programmes de réhabilitation et de rénovation** afin d'atteindre les 3000 logements par an sur l'agglomération.
- **Mobilisation de l'OFS (organisme foncier solidaire),** outil de lutte contre la spéculation immobilière.
- **Instauration d'un pourcentage minimal de logements publics (20%)** et de logements abordables (15%) dans les grandes opérations d'urbanisme.
- **Politique de lutte contre les logements insalubres et les passoires énergétiques.**
- **Lutte contre les « marchands de sommeil »** avec la mise en place de dispositifs coercitifs.

- Avec le Grand Besançon Métropole, **un accueil pour les gens du voyage** en développant les terrains familiaux et en créant une aire de grands passages.
- **Rééquilibrage de l'offre de logements publics à loyer modéré sur la ville** à partir du Plan local habitat de l'agglomération (PLAI), et en développant les logements très sociaux (PLAI).
- **Gratuité du réseau Ginko pour les moins de 26 ans et une tarification solidaire pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux.**
- **Soutien au covoiturage** par le développement, la création et l'organisation d'aires de covoiturage à l'extérieur de la ville.

## Décrochage scolaire et précarité numérique : casser la fracture

Nous l'avons observé pendant cette période de confinement forcé, à la fois un décrochage massif parmi des élèves et des difficultés pour les familles les plus fragiles comme les familles monoparentales (10% des familles sont en situation monoparentale à Besançon) ; et des difficultés d'accès aux technologies du numérique aggrave les inégalités. Nous l'avons malheureusement observé pour les jeunes qui devaient suivre des cours à distance. La lutte contre cette inégalité doit désormais entrer dans nos plans d'actions prioritaires.

### *Très rapidement*

- **Désignation de coordinateurs éducation et familles** dans les quartiers en sollicitant les intervenants déjà présents (référents périscolaires, directeurs accueil de loisirs, accompagnants à la scolarité, à la parentalité).
- **Interventions d'accompagnement des familles les plus éloignées** pour la scolarité, la vie quotidienne, les loisirs,...
- **Dotations de matériels informatiques** et prêts de clés 4 G pour les familles les plus démunies.
- **Campagne d'information sur la possibilité d'accès en libre-service** et de formations gratuites dans les EPN (Espaces Publics Numériques des maisons de quartier) ou des associations.
- **Etat des lieux de la précarité numérique sur la Ville et l'agglomération**, ainsi que des réseaux de connexion. Appel aux entreprises et à l'économie sociale et solidaire locales pour fournir du matériel informatique.

### *A plus long terme*

- **Pérennisation de l'accueil d'urgence pour les familles** traversant des difficultés transitoires.
- **Action autour du petit déjeuner équilibré le matin**, notamment pour les familles les plus fragiles.
- **Possibilité que la municipalité offre des chèques formation informatique** (style chèque déjeuner) aux familles les plus précaires.

## Mieux vivre avec son handicap dans la ville.

La mission Handicap rattachée au CCAS doit pouvoir continuer à avoir les moyens d’agir de façon davantage transversale à toutes les politiques et services de la ville. Un référent sera désigné dans chaque direction municipale et communautaire.

- **Accès de tous les publics porteurs d’un handicap moteur ou mental** aux actions éducatives, culturelles et sportives, en particulier les jeunes enfants en crèche et à l’école.
- **Poursuite de l’agenda d’accessibilité des bâtiments municipaux, espaces publics et commerce**, suivi par la commission intercommunale d’accessibilité
- **Plan de création de logements pour tous** proposé auprès des bailleurs sociaux.
- **Renfort et valorisation du rôle du groupe d’experts d’usages** pour nous accompagner dans notre démarche de ville inclusive, non pas seulement sur l’accessibilité des lieux mais aussi dans la vie quotidienne dans la ville.  
Le groupe d’expert d’usage regroupe les acteurs des 5 familles du handicap (visuel, auditif, moteur, mental, psychique), symbole réussi d’une instance de démocratie participative.
- **Développement du nombre d’emplois publics** de personnes porteuses d’un handicap à la ville, au CCAS et au Grand Besançon et renouvelerons la convention avec le fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

### Experimentation d’un dispositif d’accompagnement pour les jeunes en grande précarité

#### Constats

Certains jeunes ne connaissent pas ou mal les dispositifs de droit commun qui les concernent ou ne peuvent pas y accéder directement car trop éloignés pour différentes raisons (représentations négatives des institutions, expériences d’échecs, difficultés de santé...). Concrètement ces jeunes sont livrés à eux-mêmes et peuvent aussi mettre à mal leur cellule familiale.

#### Finalités de cette expérimentation

À travers cette action, il s’agit d’amener les jeunes à trouver leur place dans la société et grâce à un accompagnement individualisé de leur permettre d’accéder à une formation, à la garantie jeune, à un service civique, à un emploi, au microlycée, à un parcours de soins si besoin...

#### Public cible

Jeunes âgés de 18 à 25 ans qui bénéficient d’aucun dispositif de droit commun (RSA, garantie jeune, allocation de retour à l’emploi...) et sont donc sans ressource propre.

#### Repérage du public visé

Le repérage sera multi partenariale associant les maisons de quartiers municipales ou associatives, les antennes sociales de quartier du CCAS, le service Emploi Insertion de Grand Besançon Métropole, les associations œuvrant notamment dans le domaine de l’emploi, de

l'insertion et de la formation, les partenaires institutionnels comme le Conseil départemental du Doubs, le Rectorat, l'ADDSEA, la Mission locale.

Une campagne de communication sur les réseaux sociaux pourra relayer les informations.

### **Montant de l'aide financière**

500€ mensuels (équivalent au montant du RSA pour une personne avec déduction du forfait logement de 67€ et de la garantie jeune).

1M€ seront consacrés à cette expérimentation.

### **Durée du dispositif**

12 mois maxi

### **Conditions**

Public éligible à ce dispositif. Volontaires, les jeunes s'engagent à bénéficier d'un accompagnement personnalisé (style coaching, accompagnement renforcé jeune) réalisé par les professionnels des ASQ, des maisons de quartier ou des associations. Les jeunes s'engagent par la signature d'un contrat.

### **Contenu de l'accompagnement proposé**

·Diagnostic personnalisé réalisé à l'entrée du dispositif

·À partir de ce diagnostic mise en place d'un plan d'actions partagé avec le jeune

Les actions proposées seront très diverses car elles seront construites en fonction des besoins de chaque jeune. L'accès aux soins, aux sports et à la culture, la citoyenneté, la confiance et l'estime de soi, les techniques de recherche d'emploi, la mobilité, la découverte d'entreprises, toutes ces dimensions pourront être abordées. Cette liste n'est pas exhaustive.

·Cet accompagnement se fera lors d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.

### **Évaluation**

Comme il s'agit d'une expérimentation, une évaluation aura lieu au bout d'un an à partir d'indicateurs définis avec les structures en charge de l'accompagnement de ces jeunes et en fonction des objectifs initiaux du dispositif.